



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômeurs

Question écrite n° 118791

Texte de la question

M. André Flajolet demande à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes le bilan actuel de l'annonce faite par l'ANPE, en septembre 2006, d'une expérimentation dans quatre régions d'un dispositif d'accompagnement « encore plus renforcé » pour 40 000 chômeurs. Il était prévu d'affecter 500 conseillers à cette mission, ceux-ci n'ayant que 60 demandeurs d'emploi à suivre au lieu de 120. Un premier bilan s'impose.

Données clés

Auteur : [M. André Flajolet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118791

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1699